



Déclaration préalable des élus de l'UNSA-UPCASSE
CAP nationale des attachés du MEEDDM du 27 mai 2010

Monsieur le Président,

Tout d'abord, nous tenons à vous informer que les élus de l'UNSA en concertation et en accord avec nos collègues de la CFDT, ont décidé de siéger à cette CAP, qui tombe le jour d'une grande mobilisation des organisations syndicales pour faire pression auprès du Gouvernement sur sa réforme des retraites.

Nous sommes bien évidemment solidaires de nos camarades qui seront en grève ce jour et dans plusieurs manifestations dans toute la France. Dans la mesure où les agendas des uns et des autres n'ont pas permis de trouver une autre date, nous avons décidé de privilégier la défense de beaucoup d'attachés qui sont concernés par des mobilités lors d'un cycle traditionnellement important puisque le 1er septembre coïncide souvent avec la mobilité des familles des agents.

A cela s'ajoute les impératifs de mise à jour de votre base informatique pour migrer dans le nouveau logiciel Réhucit dont nous espérons qu'il se passera dans les meilleures conditions : en tous cas, par leur pragmatisme, les organisations syndicales démontrent leur esprit de responsabilité en la matière !

Cela étant, nous souhaitons interpeller l'administration sur plusieurs sujets d'importance pour les attachés et pour lesquels nous attendons des réponses.

Sur les mobilités interministérielles MEEDDM et MAAP

La loi mobilité qui a fait l'objet d'un refus des 8 organisations syndicales nationales, prévoit dans son article premier de faciliter les mouvement entre les administrations.

Pour le MEEDDM et le MAAP nous constatons qu'il n'a jamais été aussi compliqué d'obtenir une mobilité inter-ministérielle et que les modalités d'attribution des postes sont particulièrement obscures entre le MAAP et le MEEDDM.

Le projet de circulaire mobilité 2010 prévoit l'ouverture des postes MEEDM aux agents du MAAP en poste dans les DDTM. Il serait de bon ton que la réciproque trouve à s'appliquer ce qui n'est pas le cas actuellement tant les barrières à sauter pour les agents du MEEDDM sont nombreuses (CAP, validation par l'administration centrale et l'IGAPS). A cela s'ajoute la référence aux « compteurs » qui démontre toute la lourdeur du processus alors que le Gouvernement veut nous faire croire que la loi d'aout dernier a fait sauter tous les verrous !

Cela a assez duré, et si nos ministères sont incapables de faire évoluer ces pratiques, l'UNSA engagera des démarches auprès des Préfets départementaux, des Préfets de Région et du Ministère de l'Intérieur (qui ne demande pas mieux) pour obtenir des arbitrages et faire appliquer la loi. Il est clair en tous cas que la LOLF n'est manifestement pas en phase pour accompagner la GRH dans le cadre de la REATE.

Enfin, nous avons de grosses craintes sur le rôle accru des DREAL aussi bien dans les processus

de mobilité que dans celui des promotions, au niveau des services déconcentrés.

Le projet de circulaire 2010 sur les mobilités par exemple prévoit manifestement un droit de veto aux DREAL, au sein leur « zone de gouvernance », sur les candidatures validées par les chefs de service avant passage en CAP : cette orientation – si elle venait à se confirmer- est tout simplement inadmissible ! Nous attendons des explications de votre part au cas où nous ayons mal compris ce projet !

Vous vous étiez engagé à nous fournir une liste des agents de notre corps placés en PNA et nous informer des demandes de PNA émanant d'autres corps d'attachés, notamment : sauf erreur ou omission, nous n'avons toujours rien reçu.

Sur les détachements

Nous avons eu l'occasion en pré CAP d'évoquer assez longuement ce sujet. L'UNSA réaffirme son accord pour permettre des mobilités et l'essaimage entre les administrations sous réserve que les principes de réciprocité soient respectés et que les détachements s'inscrivent dans une politique de GRH cohérente.

Force est de constater que cela n'est manifestement pas le cas, et cette CAP le démontre très largement.

Les demandes de détachement sont particulièrement nombreuses, ce qui prouve certes l'attractivité des missions de notre ministère et nous nous en félicitons. Cela étant, cette dynamique ne doit pas aboutir à donner des possibilités de mobilité rendues par ce biais plus faciles pour nos collègues attachés d'autres ministères que celles qui sont offertes à nos collègues en interne : des efforts demeurent à faire en terme de politique de GRH à l'échelle interministérielle.

Par ailleurs, ce qui n'est pas normal, c'est l'attitude des services qui n'hésitent pas à donner des perspectives d'accueil en détachement à des candidats motivés et compétents sur les postes sollicités, sans se préoccuper des possibilités budgétaires !

De surcroît, vous ne nous transmettez qu'une partie des demandes de détachement, celles que vous avez priorisées à partir de vos propres critères et dont vous demandez la validation au bout du bout aux représentants du personnels. Cette posture ne nous convient pas du tout et nous demandons de disposer de l'ensemble des demandes de détachement pour nous prononcer valablement et connaître précisément vos critères de sélection car les agents concernés questionnent les élus en CAP et nous souhaitons pouvoir assumer pleinement notre rôle.

L'autre point important qui transparait au travers des dossiers de détachement, c'est la limitation drastique des possibilités d'accueil budgétaire.

L'UNSA déduit donc de cette situation que notre ministère doit mobiliser tous les outils dont il dispose pour augmenter le nombre de recrutement issus des IRA et qui vont également permettre d'accroître les possibilités d'accès à la catégorie A pour nos collègues SA et CTT et de répondre aux besoins des services en matière de détachement.

Le sort de nos collègues de catégorie B en terme de déroulement de carrière est étroitement conditionné par le nôtre et la mise en place du NES doit prendre en considération le passage de la catégorie B vers la catégorie A.

Sur ce sujet, l'UNSA revendique clairement de débattre des transformations d'emplois de B en A qui peuvent permettre de débloquer une situation complètement sclérosée concernant la filière administrative. Nous attendons de la part de l'administration des propositions concrètes.

Sur les mutualisations des activités support et la politique de GRH

L'UNSA a bien noté que le Président de la République avait décidé unilatéralement et en pleine tempête monétaire et financière, que l'État allait réduire ses frais de fonctionnement : une rigueur qui ne veut pas dire son nom pour légitimer une RGPP 2 en quelque sorte.

Où allez-vous trouver les économies demandées ? En terme d'effectifs, la réduction drastique déjà engagée en particulier dans les DDI les condamne à mourir sous peu et à brader nos missions de service public au mépris des besoins des usagers et à ancrer un désengagement territorial durable de l'État ou plus exactement un repli organisé vers les chefs-lieux de région autour de leurs Préfets.

A la demande du Gouvernement, vous allez encore réduire les activités support en intensifiant la politique de mutualisation et il y a tout lieu de penser que sont les DDI qui seront les variables d'ajustement. Nous vous alertons sur le vrai malaise des personnels et en premier lieu des cadres au sein de ses services qui acceptent de plus en plus mal l'abandon total qui se dessine, ces services étant manifestement victimes frontales d'une interministerialité qui n'émerge pas et d'un repli de chaque ministère sur ses domaines d'activités et ses effectifs : où est la défense du service public dans tout cela et le respect des agents qui doutent de plus en plus de leur avenir dans ces structures ?

Malheureusement, les craintes soulevées par l'UNSA à plusieurs reprises sont avérées dans ce schéma de réorganisation : réduction des activités support au moment où justement les agents ont le plus besoin de ses services notamment au niveau de la GRH. Une réduction était inévitable, mais encore fallait-il la mettre en œuvre de manière progressive, ce qui n'a pas été le cas !

L'UNSA réitère donc une nouvelle fois sa demande que le comité national de suivi des activités support promis par le Ministre d'État se mette enfin en place dans les plus brefs délais afin que les représentants du personnel puissent connaître vos projets, défendre les personnels concernés qui sont inquiets sur leur avenir, leur lieu de travail, avec en perspective un décret sur la réorientation professionnelle qui est prêt à être signé une fois la réforme des retraites aboutie !

Enfin, l'UNSA note que les postes offerts sur ces activités quand il en existe encore, ne trouvent pas preneurs en interne. Cela tient sans doute en grande partie à l'absence de réelle reconnaissance de ces agents sur ces domaines pourtant essentiels. A ce titre, où en est la remise en route du comité de domaine dédié à ces activités ? Nous vous rappelons que nous attendons toujours un bilan sur le sujet ...

Sur la filière administrative et le sort des attachés du MEEDDM

Nous souhaitons connaître précisément le projet de notre ministère pour ses attachés : quel contour pour cette filière ? Quels critères pour l'appréhender ? Quels corps vont fusionner avec les attachés ? Quel calendrier et avec quelle méthode ?

Nous avons noté avec intérêt que le ministère travaille actuellement à expertiser le sort de nos collègues des affaires maritimes en particulier les inspecteurs pour identifier, par le métier, leur rattachement ou non à une des filières.

Que comptez vous faire pour les attachés qui occupent très largement des postes opérationnels au sein du ministère au même titre que nos collègues ingénieurs ou PNT A ?

Sur le déroulement de carrière des attachés du MEEDDM

L'UNSA a noté avec satisfaction que le nombre de postes de promotion pour l'accès au principalat était en augmentation, répondant en cela à une revendication constante de notre organisation pour améliorer le pyramidage de notre corps. Nous souhaitons disposer d'un tableau de bord de suivi de cette action de repyramidage pour chaque CAP.

Cela étant, le lissage que vous proposez dans la durée conduit à ne pas utiliser le ratio de promotion de 10 % dont vous disposez. L'UNSA revendique son utilisation maximale sans ambiguïté car les projections dans la durée sont liés à des aléas de fusion du corps des attachés que vous ne maîtrisez pas.

S'agissant des nominations dans l'emploi de CAEDAD, nous saluons les démarches de l'administration visant à faciliter le travail des services pour les propositions de nomination sur l'emploi. Cela étant, nous attendons des réponses au courrier que nous avons adressé à Madame la directrice des ressources humaines.

Concernant les règles de gestion de notre corps pour lesquelles l'UNSA a des propositions et des revendications précises, une réunion de travail était prévue sur le sujet. Nous vous demandons de bien vouloir nous en confirmer les dates.

Sur les réorganisations

L'UNSA vous a alerté lors du dernier CTPM sur la façon dont l'administration gérait le processus de fermeture du bureau des Pensions de Draguignan. Si nous sommes satisfaits que ce service soit éligible à l'indemnité de restructuration, nous attendons un vrai management pour que tous les personnels impactés puissent être en mesure de retrouver un emploi dans de bonnes conditions.

S'agissant des CVRH qui sont toujours « en panne », là encore, au plus mauvais moment pour les agents (en CIFP et en cellules GUEPARH) et les services : quand va enfin sortir le statut de service à compétence nationale des CVRH ?

Sur la PFR

Concernant la politique de GRH dans son volet indemnitaire, l'UNSA vous a saisi le 6 mai dans le prolongement du courrier inter-syndical du 13 avril pour vous rappeler nos positions communes avec la CFDT et la CGT sur ce dossier qui impactera TOUS les agents de notre ministère sous peu.

Les cotations des postes en DDI et dans d'autres services (CIFP, SN, DIR ou CETE) sont insuffisantes et inéquitables par rapport à celles des DREAL par exemple : en DDI par exemple, est-ce une façon peu élégante de dire aux agents concernés que leur avenir n'est pas dans ces services inter-ministériels alors que le Gouvernement a fait de la REATE sa porte d'entrée de la réforme de la Fonction Publique ? S'agissant des autres services du MEEDDM qui dépassent le découpage régional traditionnel , pourquoi notre ministère veut-il à tout prix limiter les cotations ?

L'UNSA revendique clairement une cotation des postes qui soit identique pour tous les services, à fonctions et métiers équivalents, quel que soit le service d'affectation.

Par ailleurs, nous attendons d'être consultés sur le projet de circulaire qui doit traiter de la part Fonctions .

Lors du dernier groupe de travail, Mme la Directrice des ressources humaines a accepté qu'une nouvelle réunion se tienne pour en discuter, en vous rappelant au passage que les projets de cotation nationaux devront pour l'UNSA être soumis au CTPM et à partir du cadre national, les projets devront être soumis à chacun des CTPS. Pour un vrai travail de concertation, il va sans dire que les projets de circulaire devront nous être transmis avant la nouvelle réunion...

Nous regrettons toutefois que la DRH n'ait pas été en mesure de nous fournir un projet de texte global incluant l'ensemble du dispositif (cotation des postes ; articulation avec l'évaluation ; fixation de la partie Résultats) car cela aurait été le signe que cette PFR se situe bien dans une politique de GRH au MEEDDM : ce n'est manifestement pas le cas, pas plus que nous n'avons d'étude d'impact pourtant demandée depuis plusieurs mois.

Enfin, pour l'UNSA - quitte à nous répéter dans cette instance ce qui démontre également tout l'intérêt que nous accordons au travail que nous y faisons avec notre employeur - la PFR doit s'accompagner de voies de recours en CAP pour les agents.